

Déontologie et éthique du décideur public

-Référence: **SP-7**

-Durée: **1 Jours (14 Heures)**

Les objectifs de la formation

- Définir les caractéristiques de construction d'un dispositif de conformité éthique robuste et pérenne.
- Prévenir la remise en cause de la responsabilité pénale et/ou civile des décideurs publics par diminution du niveau d'exposition aux risques de fraude.
- Construire un dispositif de conformité éthique compatible avec le droit sur les libertés publiques et prévenir le risque d'atteinte à la vie privée de la personne.

A qui s'adresse cette formation ?

POUR QUI :

- Haut fonctionnaires, élus, membres d'une Direction Générale des Services désirant se protéger des risques de non-conformité éthique et déontologique.

Programme

- **En amont du présentiel**
 - Un autodiagnostic pour vous situer et définir vos priorités.
- **Les principes généraux sur la déontologie et l'éthique des affaires**
 - Les chapitres d'un code déontologique secteur public.
 - La délinquance financière.
 - Le dispositif de conformité éthique.
- **Les cas particuliers de remise en cause de la responsabilité pénale**
 - Ministres, députés, sénateurs, directeurs généraux des services, directeurs de cabinet : usages de faux, emplois fictifs, ...
 - Présidents et Vices Présidents, élus des collectivités territoriales : risques de responsabilité, trafic d'influence et corruption, ...
 - Mandataires sociaux de statuts hybrides : abus de biens sociaux, fraude comptable, fraude comptable et fiscale, ...

- **Le cas particulier des dirigeants publics administrateurs de sociétés**
 - Responsabilités de l'administrateur.
 - Les cas de conflits d'intérêts.
 - Assurance responsabilité civile des mandataires sociaux.
- **Le dispositif de conformité éthique**
 - Le reporting au comité éthique.
 - Le traitement formel.
 - La prévention.
- **Les procédures d'investigation en cas d'infraction**
 - Les audits de la cour / chambres régionales des comptes.
 - Les contrôles exercés par le comptable public.
 - La haute autorité de transparence de la vie publique.
- **Après le présentiel, mise en œuvre en situation de travail**
 - Des conseils et astuces chaque semaine pour appliquer votre plan d'actions.



(+212) 5 22 27 99 01



(+212) 6 60 10 42 56



Contact@skills-group.com

Nous sommes à votre disposition :
De Lun - Ven 09h00-18h00 et Sam 09H00 – 13H00

Angle bd Abdelmoumen et rue Soumaya, Résidence Shehrazade 3, 7ème étage N° 30
Casablanca 20340, Maroc